



BIENVENUE A

LA RÉUNION PUBLIQUE DE CONCERTATION

DU **MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018 À 18H00**
AU **CENTRE RÉMY NAINSOITA À POINTE-À-PITRE**

Projet de Territoire Et

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Accueil et propos introductifs

Maire ou élu(e) municipal(e)

et/ou

*Président de Cap Excellence ou/et Elu
communautaire (Mr Rauzduel, président de la
commission politique locale d'aménagement)*

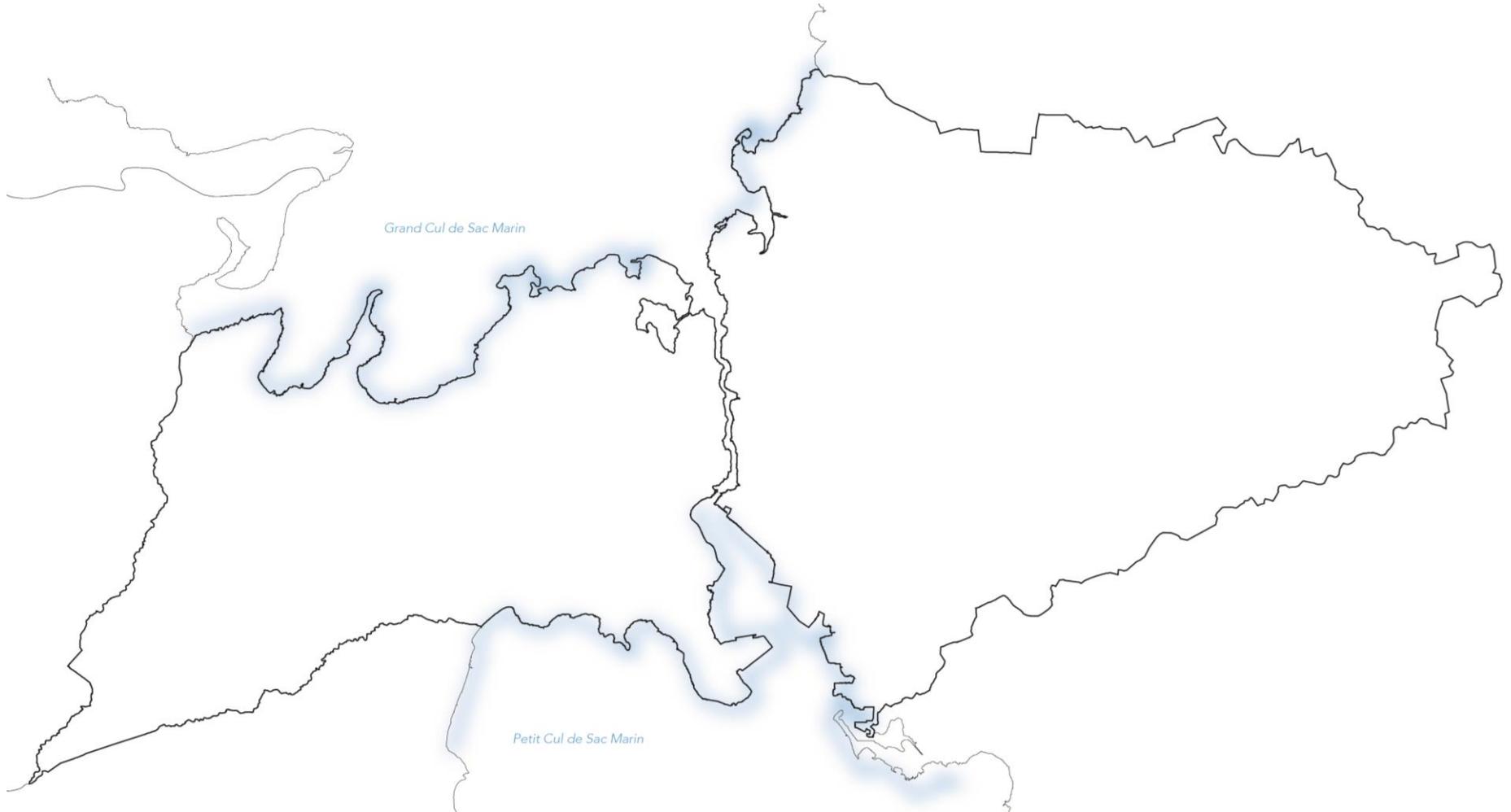
Cap Excellence : *Quel territoire ?*

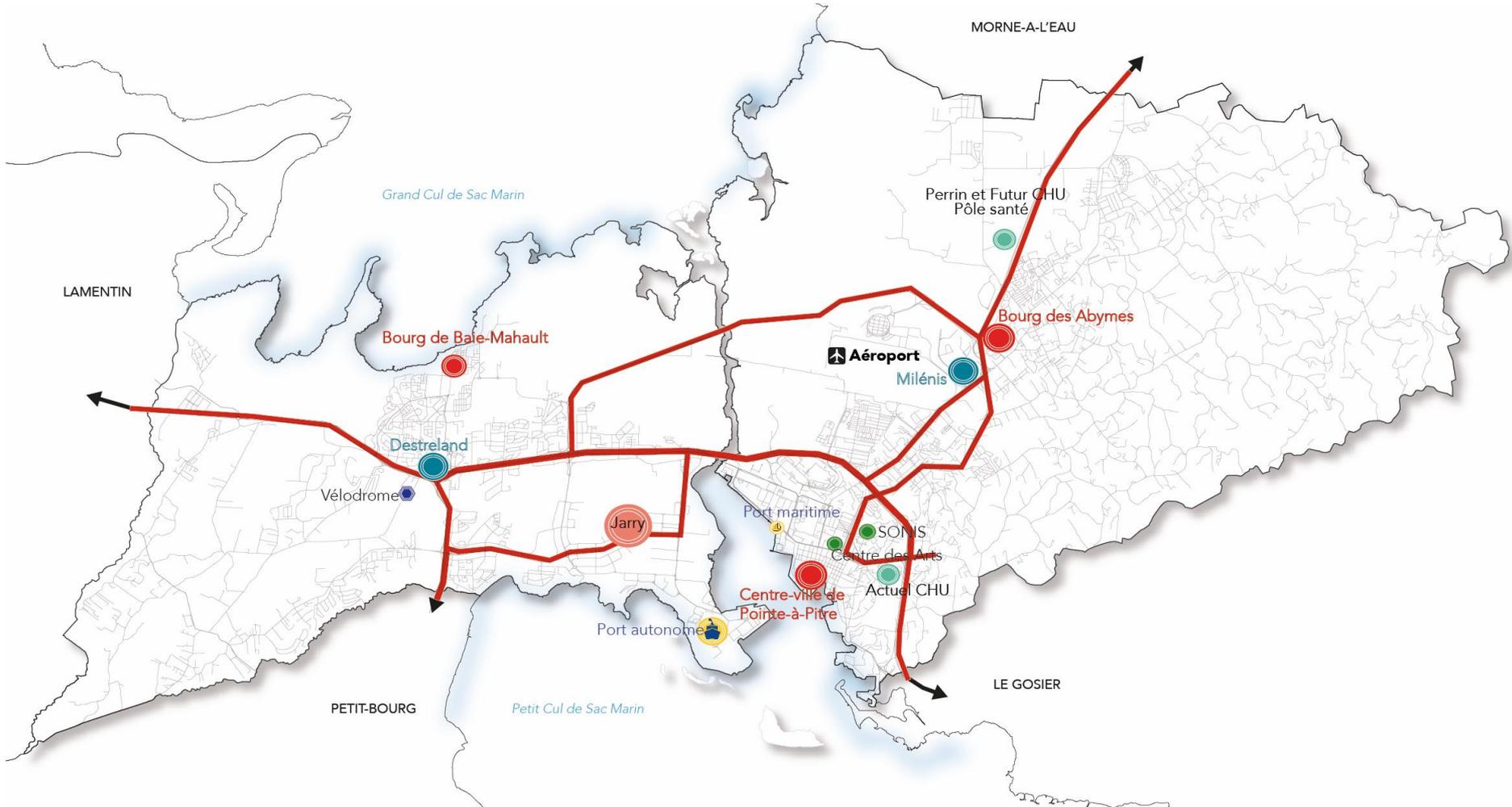
Du quartier à l'agglomération

DGADD Odyle ESPAGNET-BATTA

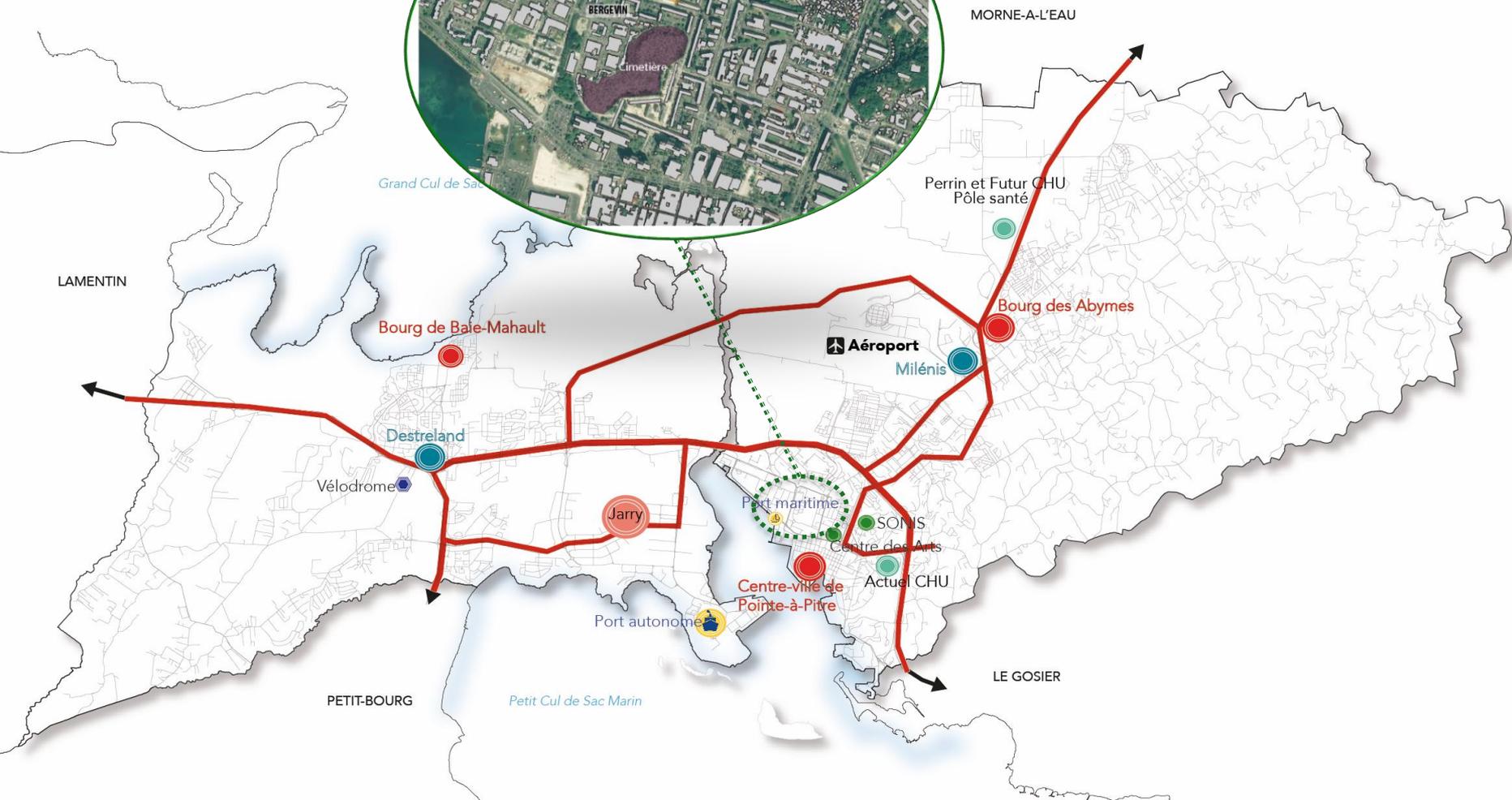


Le territoire de Cap Excellence





Votre quartier



Votre quartier aujourd'hui ?

Votre appréciation,
des points forts des points faibles ?

La parole aux participants



Pourquoi une concertation ?

Le territoire évolue, votre quartier évolue, et de nouveaux aménagements prennent forme en raison d'enjeux sécuritaires, socioéconomiques etc....

Pour prévoir les futurs aménagements, CAP Excellence souhaite **connaître vos idées** et valoriser votre quartier et son identité

- Deux questions :

1. Votre quartier **aujourd'hui** : Quelle est son **histoire** et qu'elles sont ses **particularités** (à **conserver** et à **changer**) ?
2. Votre quartier **dans le futur** : comment **valoriser** ces particularités et l'histoire de votre quartier ?



Toutes les thématiques peuvent être abordées

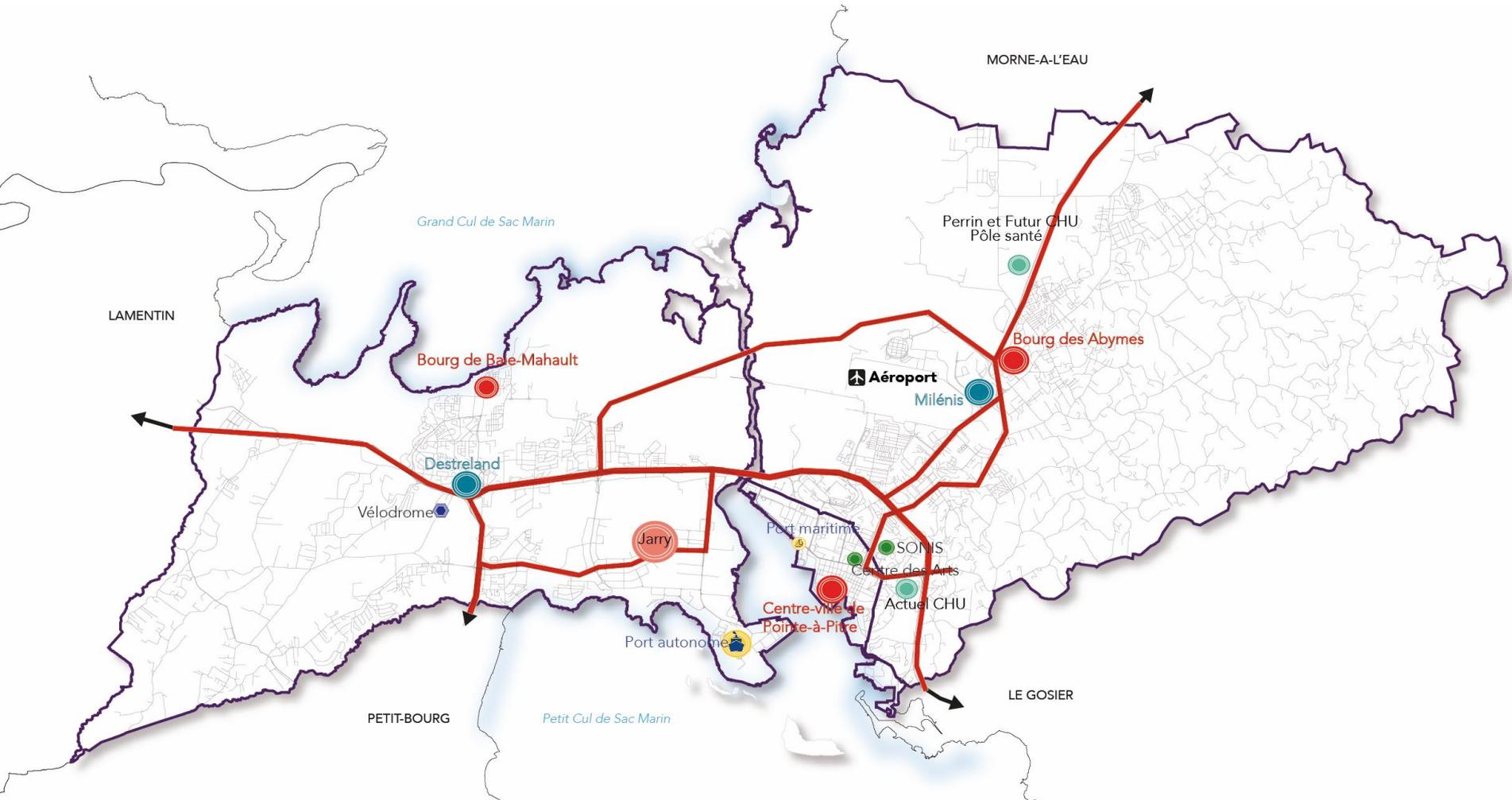


Vos déplacements quotidiens

Votre vécu dans l'agglomération



DGADD Cap Excellence





Qu'est-ce que le Projet de Territoire ? (objectifs et méthodologie)

DGD Cap Excellence

Le projet de territoire

Prévu par la loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire de 1999 dite « loi VOYNET », le **Projet de Territoire est** aussi nommé projet communautaire ou projet d'agglomération.

Il s'agit de définir une vision politique stratégique du développement du territoire communautaire sur les dix prochaines années, s'appuyant sur un diagnostic partagé avec les acteurs du territoire.

Utilité d'un Projet de territoire pour Cap Excellence

Cap Excellence souhaite se doter de ce document fondateur pour :

- accompagner la construction de son identité communautaire,
- adapter son action aux changements de modes de vie,
- relever les nouveaux défis sociétaux, notamment l'adaptation au changement climatique et les objectifs du développement durable et
- repenser son action dans un contexte de restrictions budgétaires.
- Envisager l'impact de ses politiques à l'échelle de la Guadeloupe et de la Caraïbe
- Activer des mécanismes de solidarité territoriale au sein du bloc communal

PROJET DE TERRITOIRE

*Projet de développement
de l'agglomération*



Schéma de
cohérence
territoriale
(SCOT)



Plan pluriannuel
d'investissement (PPI)

Pacte financier
et fiscal (PFF)



Schéma de
mutualisation

Projet
d'administration



Schéma
directeur de
développement
économique
(SDDE)

Plan local de
l'habitat (PLH)

Schéma
directeur des
équipements
culturels

Autres schémas
sectoriels



Qu'est-ce qu'un SCoT?

(objectifs et méthodologie)

DGD Cap Excellence

Qu'est-ce qu'un Schéma de Cohérence Territoriale ?



Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification et d'urbanisme** qui définit les **grandes orientations d'aménagement** pour un territoire donné, et pour le **long terme (échéance 10 – 15 ans)**.

Le SCoT de Cap Excellence concerne les trois villes membres :

Les Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre

Quels sont les objectifs et le contenu d'un SCoT ?



Il se doit **d'assurer la cohérence de l'ensemble des politiques publiques** notamment en **matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements commerciaux, et de tourisme**, dans un environnement préservé et valorisé.

C'est un document qui définit **l'équilibre entre les choix de protection et les options de développement.**

Il est composé de **3 documents** :

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Document d'Orientation et d'Objectifs

Concrètement, comment le SCoT peut-il vous servir ?

Quelques exemples :

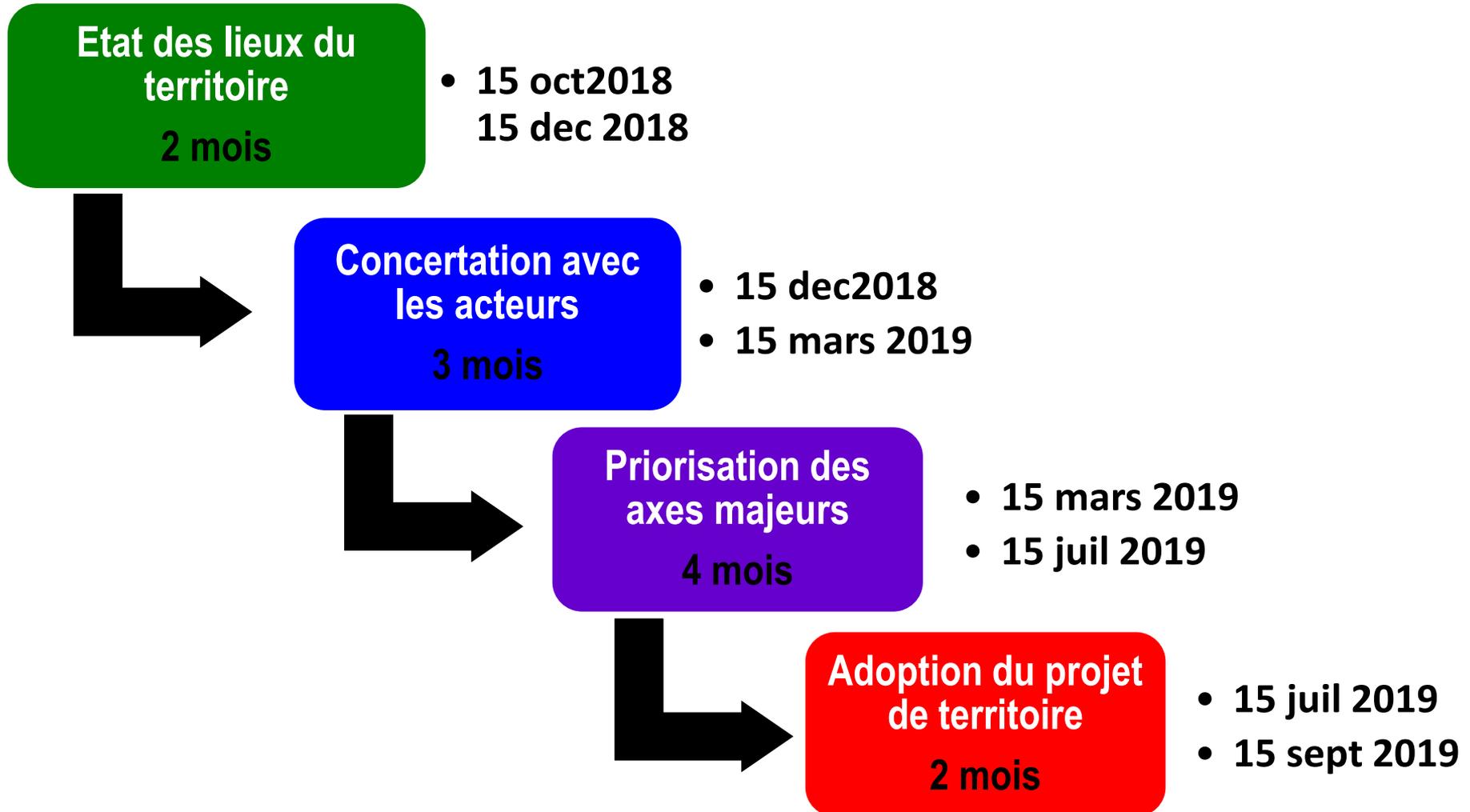
- **Demander un permis de construire :**
Le PLU communal, qui définit les possibilités de construction, doit être compatible avec le SCoT intercommunal.
- **Développer une activité commerciale :**
Avec les projections en termes de besoins économiques, le SCoT présente les zones d'activités et les secteurs de développement.
- **Choisir où acheter un bien, où développer une activité :**
Le SCoT diagnostique l'occupation de l'espace et définit les secteurs de développement, les secteurs à préserver, les projections d'infrastructures de transports en commun etc.

Méthodologie du projet de territoire de Cap Excellence

Afin de construire ce document stratégique qui ancre la réflexion prospective dans une réalisation concrète, la démarche suivante est proposée :

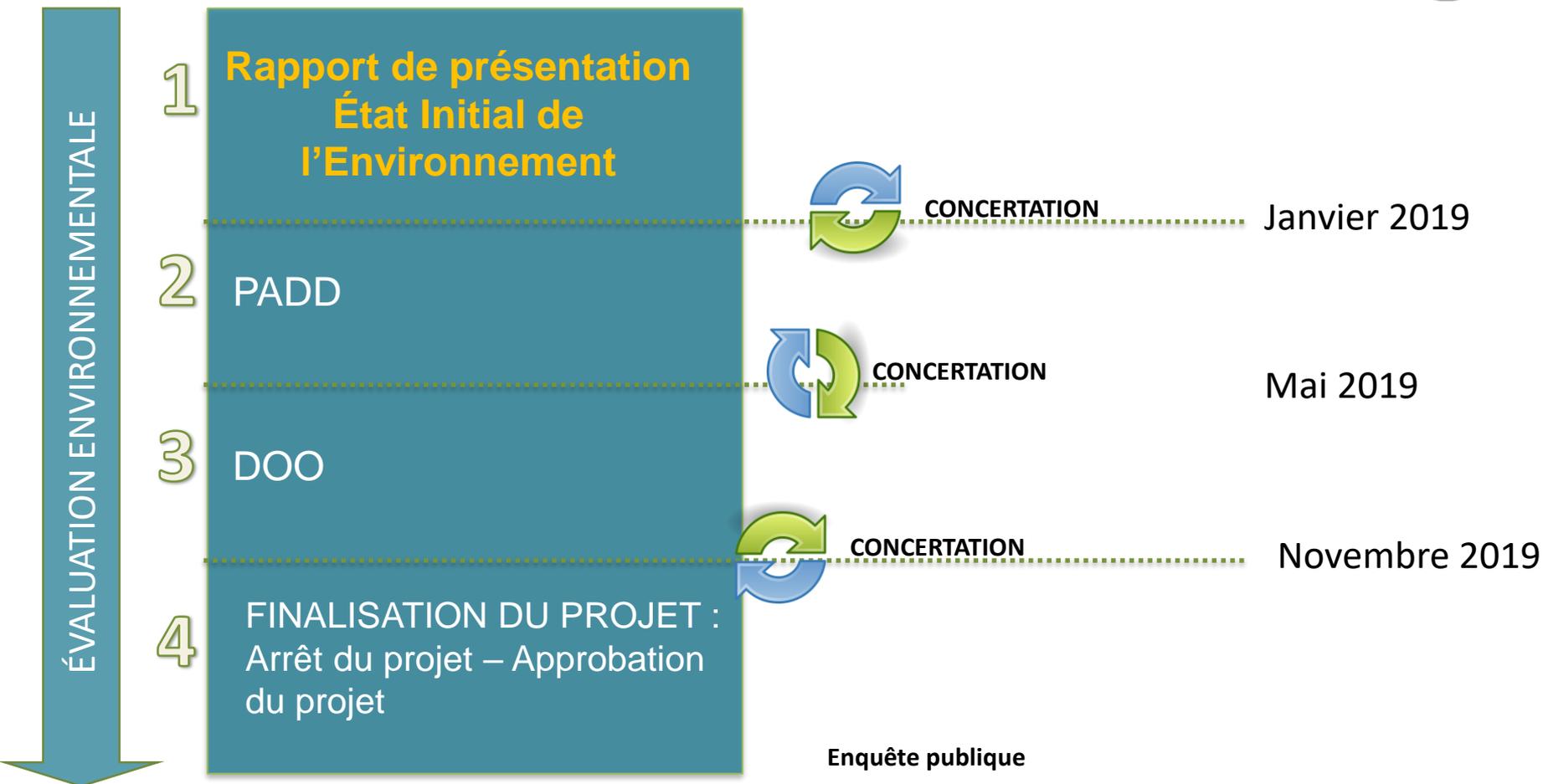
- état des lieux du territoire communautaire
- concertation avec les acteurs du territoire
- priorisation des axes principaux du projet de territoire
- adoption du projet de territoire

CALENDRIER DE REALISATION



Les phases de co-construction pour le SCOT:

Calendrier du projet



L'AEU du SCoT de Cap Excellence

Intérêts et plus-value



Pour garantir la prise en compte des enjeux du développement durable dans son SCoT, Cap Excellence a lancé parallèlement une **Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)**

- Garantir la **prise en compte de l'ensemble des enjeux de développement durable dans le SCoT**
- Pousser les acteurs à une **réflexion originale, spécifique et innovante sur la réalisation de leur SCoT**
- Assurer de la matière technique à apporter au SCoT
- Inciter à l'intégration d'orientations, d'objectifs et **d'indicateurs innovants et légaux**

Finalité : Co-construire un SCoT qui assure un développement économique, social et environnemental durable



Concertation :

Partage du diagnostic

Premières perspectives

DGADD – DGD

Bureaux d'études URBIS – H3C - MARAGNES

Comment imaginez-vous l'agglomération dans 10 ans?

Petit quizz À vous de jouer!

Quelques éléments de diagnostic





Combien y a-t 'il d'habitants à Cap Excellence?

A – 43 078

B – 96 230

C – 104 180

Population



Combien y a-t 'il d'habitants à Cap Excellence?

A – 43 078

B – 96 230

C – 104 180

Population

Le territoire de Cap Excellence compte 104 180 habitants ce qui représente plus du quart de la population Guadeloupéenne (26%)



Composition familiale : des signes de fragilité

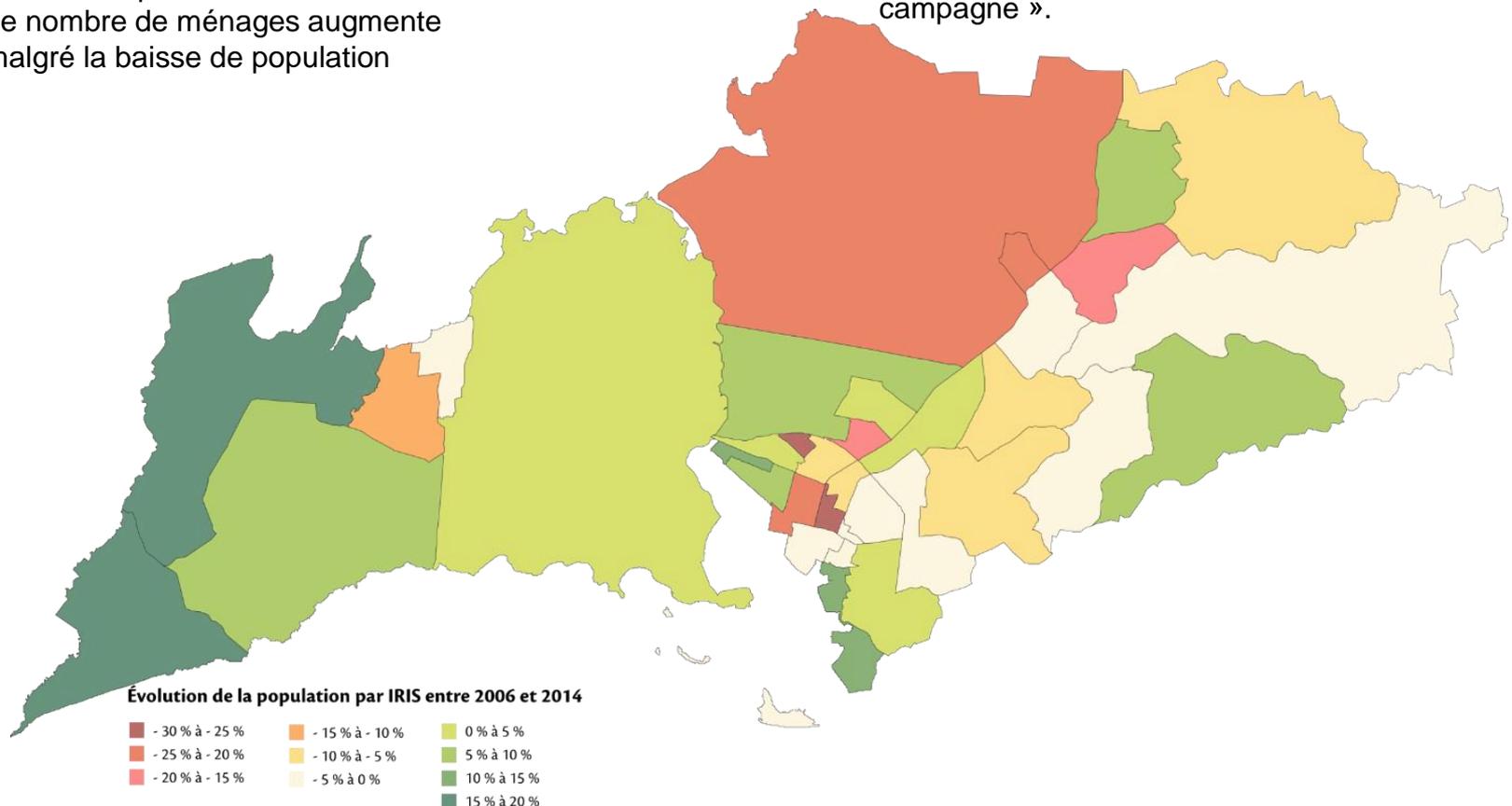
- **Personnes seules : 37 % des ménages**
- **Familles monoparentales : 49 % des familles (28 % des ménages)**

Problématique d'isolement

Le nombre de ménages augmente malgré la baisse de population

Migration des populations

Les populations quittent les centres-bourgs pour aller vivre dans les périphéries rurales ou dans des communes proches : la recherche d'un cadre de vie « à la campagne ».





Combien il y-a-t-il de logements sur le territoire de Cap Excellence ?

A – Entre 40 000 et 50 000

B – Entre 50 000 et 60 000

C – Entre 60 000 et 70 000

D – Entre 70 000 et 80 000



Combien il y-a-t-il de logements sur le territoire de Cap Excellence ?

A – Entre 40 000 et 50 000

B – **Entre 50 000 et 60 000**

C – Entre 60 000 et 70 000

D – Entre 70 000 et 80 000

Thématiques abordées: Cohésion sociale

L
SEP

Cap Excellence est l'agglomération la plus densément peuplée de la Guadeloupe, avec **791 habitants / km²**.

- **54% des habitants** de l'agglomération vivent **aux Abymes**
- **1 Guadeloupéen sur 4** vit sur le territoire de Cap Excellence.
- Entre 1999 et 2014, l'agglomération centre compte **5% d'habitants de moins**.
- **La moitié des logements sociaux de la Guadeloupe** sont situés sur le territoire de Cap Excellence

- *Faut-il concevoir une stratégie pour attirer davantage d'habitants dans l'agglomération ? Si oui, quelles catégories sociales viser en priorité?*
- *Faut-il au contraire limiter la croissance démographique de l'agglomération?*
- *Quelles formes d'habitat développer en priorité? Faut-il davantage de logements sociaux? De lotissements?*
- *Comment favoriser la mixité sociale dans les villes et dans les quartiers de l'agglomération?*
- *Quels mécanismes de solidarité pour les quartiers défavorisés?*

Thématiques abordées: Cohésion sociale

37% des ménages sont des **personnes vivant seules**

49% des familles sont **monoparentales**.

- Dans l'agglomération, l'on dénombre **47 places de crèche pour 1 000 enfants de moins de 3 ans**.
- **40% de la population de Cap Excellence a plus de 45 ans**.
- Sur le territoire de Cap Excellence, il y a **106 médecins et 352 infirmiers pour 100 000 habitants**.
- L'agglomération abrite notamment **19 salles omnisports et 9 bassins de natation en plein air**.
- *Quelles solutions pour lutter contre l'isolement?*
- *Quel soutien apporter aux parents qui élèvent seuls leurs enfants?*
- *Comment augmenter et diversifier les formules de garde d'enfants?*
- *Quelles stratégies mettre en œuvre pour anticiper le vieillissement de la population?*
- *Quelles améliorations peuvent être portées à la politique de santé sur le territoire communautaire?*
- *Quelle politique sportive sur le territoire communautaire?*



Quel est le nombre de véhicules qui traversent le pont de la Gabarre par jour ?

A – Entre 20 et 40 000

B – Entre 40 et 60 000

C – Entre 60 et 80 000

D – Entre 80 et 100 000



Quel est le nombre de véhicules qui traversent le pont de la Gabarre par jour ?

A – Entre 20 et 40 000

B – Entre 40 et 60 000

C – Entre 60 et 80 000

D – **Entre 80 et 100 000**

En 2017, 96 840 véhicules traversent le pont de la Gabarre tous les jours.

Mobilité domicile / travail : Plus de 30 000 personnes / jour

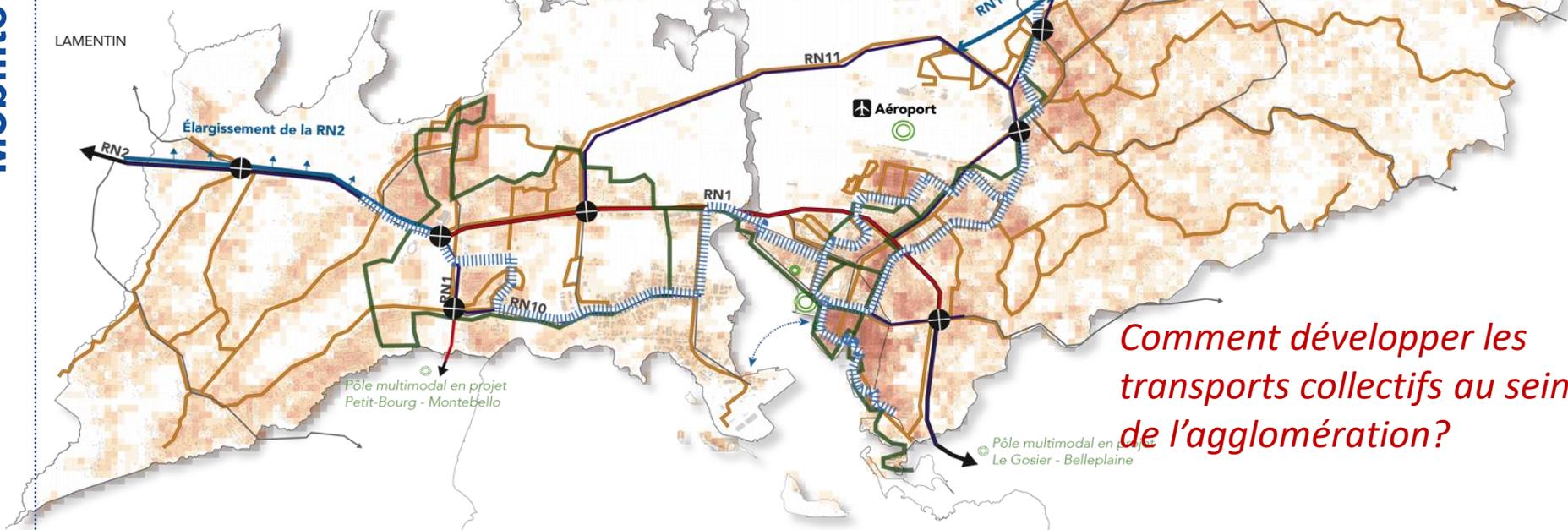
Pont de l'Alliance : 33 000 véhicules / jour

Transports en commun : 7 200 voyages journaliers : 2,4 % des déplacements

>> Favoriser les mobilités durables : Vélos, Transport en commun, etc.

-  Réseaux de transport en commun Karulys
-  Projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre)
-  Promenade Verte et Bleue
-  Projet bus de mer
-  Flux supérieur à 60 000 véhicules/ jour
-  Flux entre 15 000 et 60 000 véhicules/ jour
-  Routes principales
-  Projet de création de la RN14 reliant la RN5 et la RN11
-  Projet d'élargissement de la RN2 en direction du Lamentin
-  Points noirs d'encombrement en heure de pointe
-  Pôle multimodal
-  Pôle multimodal à vocation internationale
-  Pôle multimodal en projet

Le réseau de bus Karulys dessert 51 lignes.





Combien d'entreprises sont implantées sur le territoire ?

A – Moins de 15 000

B – Entre 15 000 et 18 000

C – Entre 18 000 et 21 000

D – Plus de 21 000



Combien d'entreprises sont implantées sur le territoire ?

A – Moins de 15 000

B – **Entre 15 000 et 18 000**

C – Entre 18 000 et 21 000

D – Plus de 21 000

En 2015, Cap Excellence regroupait 17 667 entreprises.

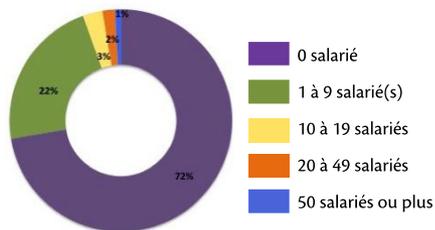
Entreprises

Emplois

Répartition des entreprises



Établissements actifs selon le nombre de salariés



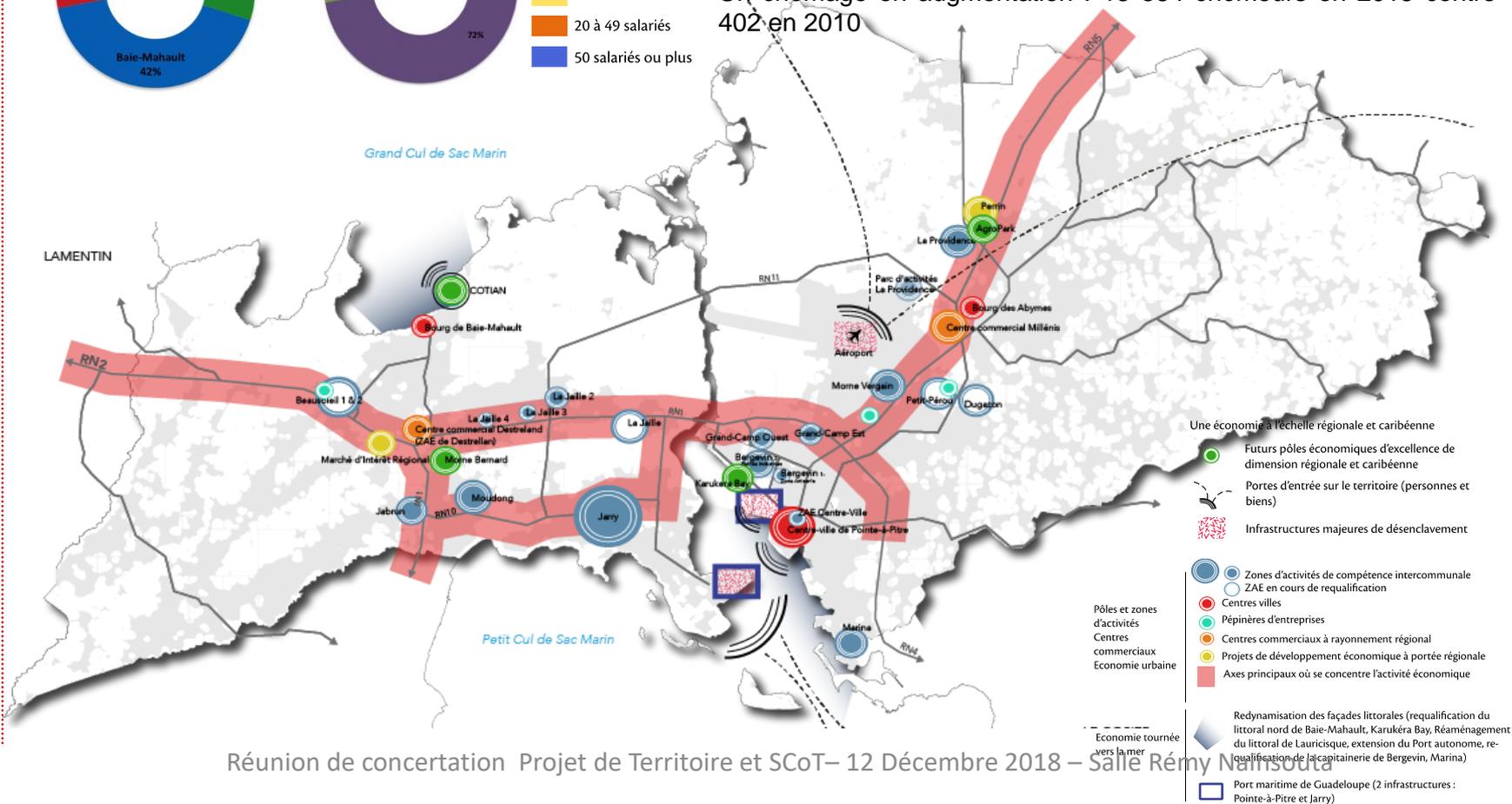
Une concentration d'emplois : Cap Excellence regroupe plus d'emplois que de personnes actives (180 emplois pour 100 actifs occupés)

Chômage :
20,4 % de chômage à Cap Excellence

La commune de Baie-Mahault est moins impacté (14,6 %), aux Abymes : 22,2 % et à Pointe-à-Pitre : 26 %.

Un chômage en augmentation : 13 584 chômeurs en 2015 contre 12 402 en 2010

Économie



Thématiques abordées: Développement économique



- En Guadeloupe, **la moitié des emplois** sont situés sur le territoire de Cap Excellence.
- L'agglomération compte **180 emplois pour 100 actifs résidents**
- Mais **le taux de chômage** atteint **20%** dans l'agglomération.
- **42% des actifs de l'agglomération n'ont pas de diplôme** ou ont un faible niveau de qualification.

- *Quelles solutions pour réduire le chômage au sein de l'agglomération?*
- *Quels efforts supplémentaires doivent-êtr consentis pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle sur le territoire de Cap Excellence?*
- *Quels sont, selon vous les secteurs économiques qu'il faudrait développer en priorité?*
- *Quelle complémentarité économique entre Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre et les Abymes?*

Thématiques abordées: Développement économique



- Cap Excellence gère **18 zones d'activités économiques (ZAE)**
- Il y a **2 hypermarchés et 22 supermarchés / hard discounts** sur le territoire communautaire.
- **Les entreprises agricoles** ne représentent que **0,5%** des entreprises de l'agglomération.
- Il y a **480 restaurants** mais il n'existe qu'**un seul hôtel** sur le territoire de Cap Excellence.

- *Dans le futur, où seront localisées les principales activités économiques de l'agglomération? Dans les centres bourgs? Dans des zones périphériques?*
- *Quels modèles de consommation pour l'agglomération?*
- *Y a-t-il un avenir pour l'agriculture au sein de l'agglomération?*
- *Comment développer le tourisme sur le territoire de Cap Excellence?*



Quel est le nombre de médecins à CAP EXCELLENCE?

A – Moins de 75

B – Entre 75 et 90

C – Entre 90 et 105

D – Plus de 105



Quel est le nombre de médecins à CAP EXCELLENCE?

A – Moins de 75

B – Entre 75 et 90

C – Entre 90 et 105

D – **Plus de 105 >> 109 médecins généralistes**

Une offre médicale « saturée » en raison d'une forte demande ;
des besoins importants en structures d'accueil de santé (hôpitaux, cliniques,
personnes âgées)

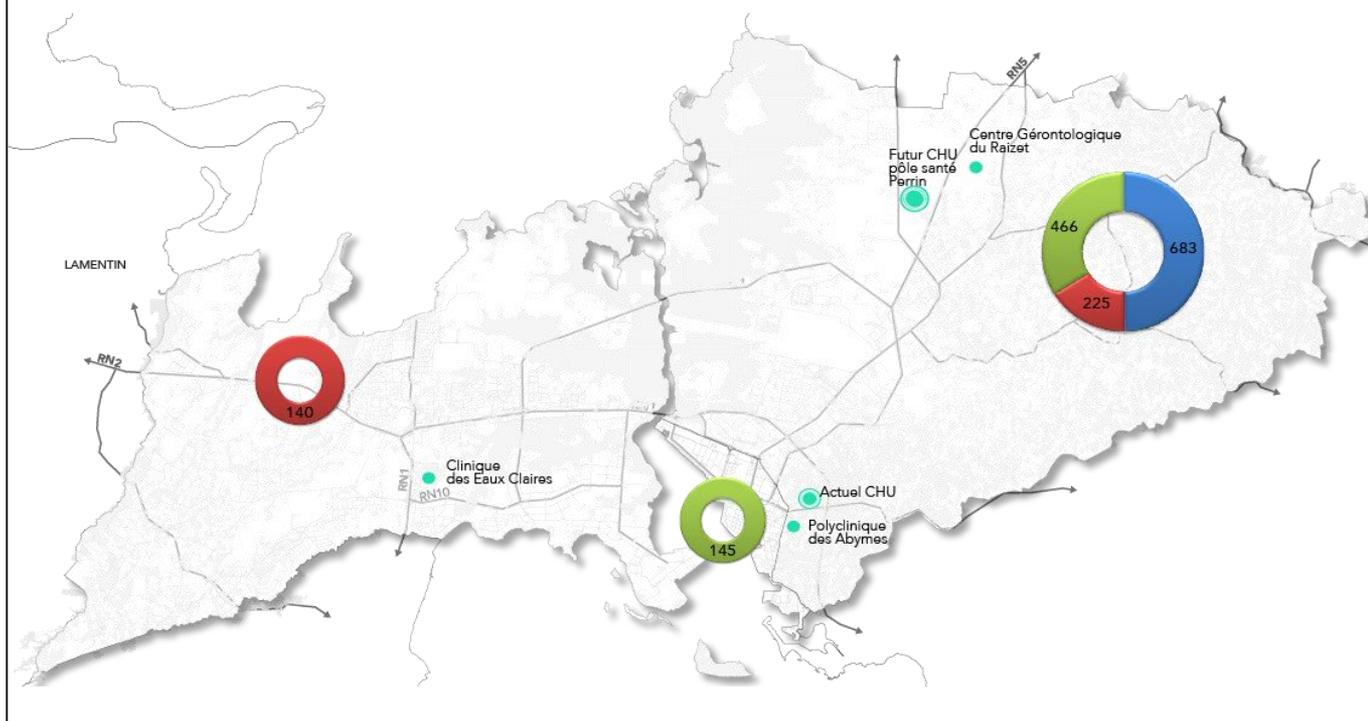


Par rapport à d'autres territoires, le nombre de médecins est plus important par rapport à la population :

Nombre de médecins pour 100 000 habitants

Cap Excellence	106
Agglomération de Fort de France	101
France	93

Par rapport, à une agglomération de taille similaire :
=> 1/3 de lits d'hôpitaux en moins
=> la moitié moins de places en structures d'accueil pour personnes âgées





En quelle année s'est achevée la construction du Centre des Arts ?

A- 1974

B- 1975

C- 1976

D- 1977



En quelle année s'est achevée la construction du Centre des Arts ?

A- 1974

B- 1975

C- 1976

D- **1977**



La construction du Centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre a duré 4ans de 1974 à 1977

DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

•Réseau Lecture publique et Multimédia :
4 bibliothèques et médiathèques communautaires

• **Spectacles vivants:**

- Sonis 250 pl.
- Centre des arts 1150pl

Equipements à venir:

•**Art contemporain, Arts visuels, Cinéma et audiovisuel:**

- La renaissance: futur Pôle cinématographique caribéen pour les arts visuels, pôle d'éducation à l'image
- Centre des arts et de la culture

• **Médiation culturelle & communication**

- Ex Musée L'Herminier - futur Pôle territorial pour l'éducation artistique et culturelle
- Ex Maison natale Saint John perse - futur Centre d'information culturelle

EN RÉSEAU AVEC DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET RÉGIONAUX

•**Equipements Lecture publique et Multimédia**

- 6 bibliothèques et médiathèques municipales

- **Spectacles vivants (5 800 places)**

- Environ 800 places de spectacles répartie sur 5 centres culturels
- Stade des Abymes 3000 pl.
- Hall des sport Paul Chonchon 1800 pl.
- Mémorial ACTe : 229 pl.

•**Art contemporain, Arts visuels, Cinéma et audiovisuel**

- Deux cinémas
- Plusieurs centre culturel
- Mémorial Acte

•**Musées et espaces muséographiques :**

- Musée Saint John Perse
- Musée Schoelcher
- Mémorial ACTe

UNE GRANDE RICHESSE PATRIMONIALE

• **Pointe-à-Pitre - Ville d'art et d'histoire depuis 2003** (16 MH classés ou inscrits hors édifices et lieux à caractère historique)

• **Des itinéraires des sites mémoriels** réalisés ou en cours de réalisation

• **Divers sites patrimoniaux publics et privés** : Habitation Mamiel - Bac a Siwo...

• **Carnaval:** forte concentration d'associations carnavalesques sur le territoire de l'agglomération

• **Divers festivals organisés sur notre territoire:**

- IloJazz et Cap Excellence en théâtre
- Octobre en théâtre
- Festival Voix d'ici et d'ailleurs
- Art
- Divers festivals de cinéma

Thématiques abordées: Développement culturel



- L'on dénombre **10 bibliothèques et médiathèques** sur le territoire communautaire.
- **5 800 places** sont disponibles **pour les spectacles vivants** au sein de l'agglomération.
- L'agglomération regroupe **2 839 places de cinéma**.
- -Ville d'Art et d'Histoire, **Pointe-à-Pitre compte 16 monuments historiques** classés ou inscrits.

- *Quelle stratégie pour permettre l'accès à la culture pour tous au sein de l'agglomération ?*
- *Quelles activités culturelles et artistiques développer en priorité sur le territoire de Cap Excellence?*
- *Comme protéger et valoriser le patrimoine matériel et immatériel de l'agglomération?*
- *Quelle place pour le Carnaval dans la politique culturelle de l'agglomération? Quel positionnement pour le carnaval de l'agglomération à l'échelle de la Guadeloupe?*



Quel est le pourcentage de surface agricole et naturelle du territoire ?

- A – Moins de 30 %
- B – Entre 30 et 40 %
- C – Entre 40 et 50 %
- D – Plus de 60 %



Quel est le pourcentage de surface agricole et naturelle du territoire ?

- A – Moins de 30 %
- B – Entre 30 et 40 %
- C – **Entre 40 et 50 %**
- D – Plus de 60 %

49,6 % du territoire de Cap Excellence est en zone agricole ou naturelle (Zonage PLU).

Une diminution de l'agriculture

Malgré la présence d'espaces agricoles, le nombre d'agriculteurs et d'exploitations baissent, par exemple :

- En 2010, 1 % des actifs étaient agriculteurs
- En 2015, 0,4 % des actifs étaient agriculteurs

Depuis 2010, l'urbanisation consomme 50 ha par an dans l'agglomération.

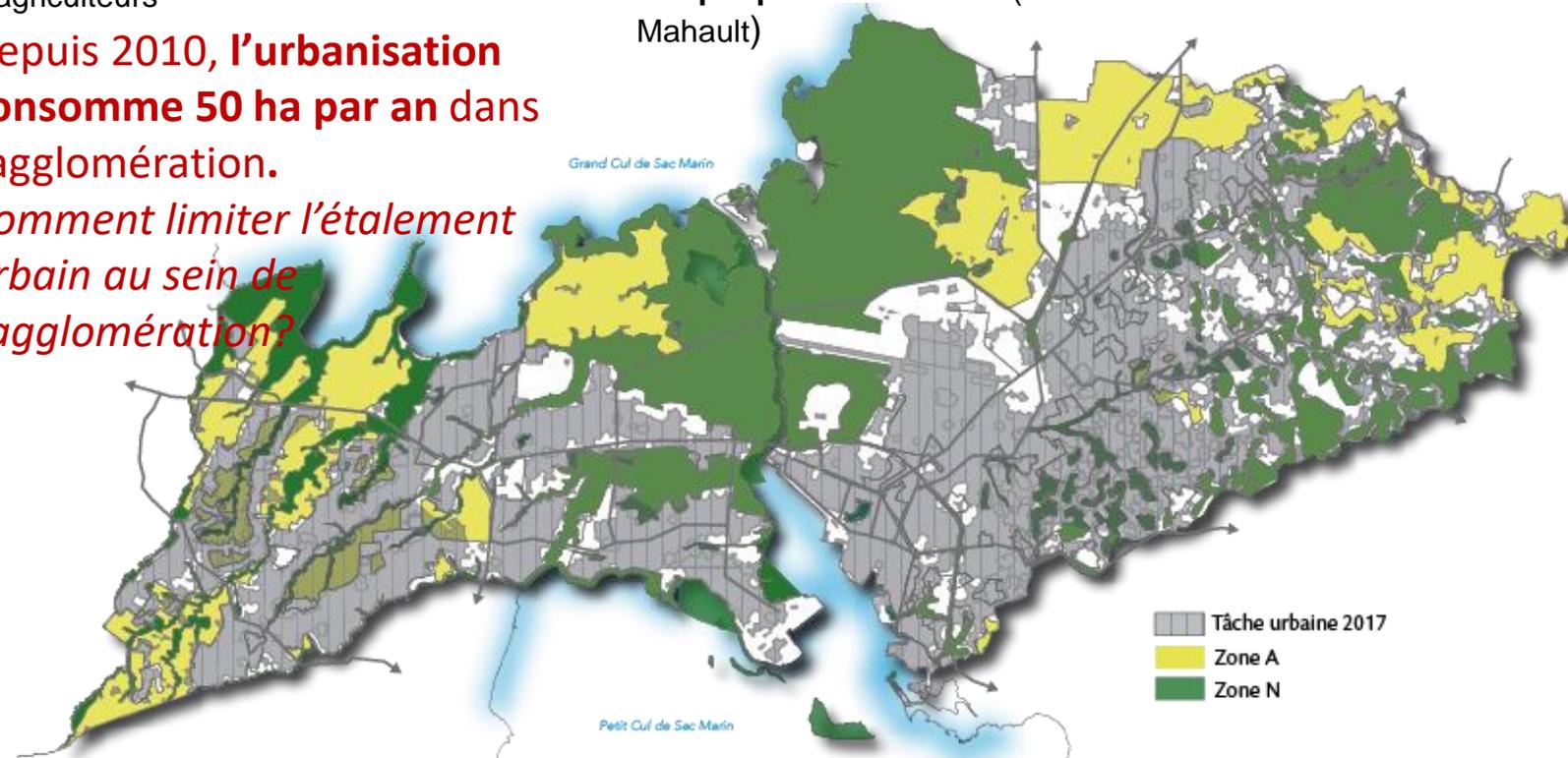
Comment limiter l'étalement urbain au sein de l'agglomération?

Consommation de l'espace

Des espaces agricoles et naturels qui se font grignoter : La tâche urbaine (4000 hectares) a augmenté de 19 % entre 2005 et 2017.

Pression foncière

- Au profit de l'activité économique : depuis 1969, grignotage de plus de 90 ha sur le littoral pour la construction de la zone de Jarry
- Au profit de l'habitat : utilisation des terrains agricoles et naturels à la périphérie des villes (Grands Fonds et l'Ouest de Baie-Mahault)



Thématiques abordées: Protection de l'environnement

L
SEP

- Le territoire compte près de **2 000 ha de zones humides** et **4 000 ha de zones arborées**.
- **3 déchetteries** sont localisées sur le territoire communautaires: elles traitent **31% du tonnage total de déchets de la Guadeloupe**.
- **Les habitants de l'agglomération consomment plus d'électricité que les autres Guadeloupéens** (5,72 MWh/hab contre 3,83 MWh/hab)
- La zone de Jarry concentre **3 sites classé SEVESO**.
- **2 100 personnes** sont régulièrement exposées à la pollution sonore dans l'agglomération.
- *Comment augmenter la protection des espaces naturels sensibles et remarquables de l'agglomération ?*
- *Comment améliorer la gestion des déchets sur le territoire de Cap Excellence?*
- *Comment maîtriser la demande en énergie sur le territoire communautaire?*
- *Comment réduire l'exposition des habitants de l'agglomération aux différents types de pollution (air, bruit,...)?*



Quel est la part du territoire exposée à des risques (naturels et technologiques) ?

A – 70 %

B – 85 %

C – 100 %



Quel est la part du territoire exposée à des risques (naturels et technologiques) ?

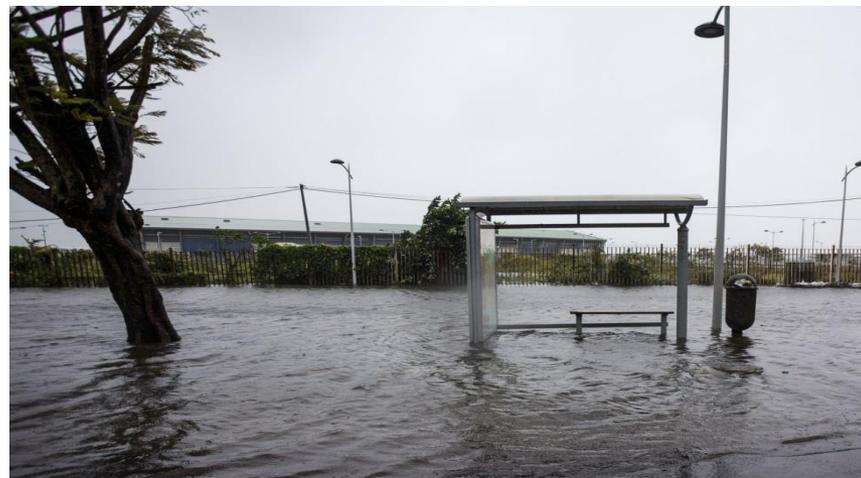
A – 70 %

B – 85 %

C – 100 %

100 % du territoire de Cap Excellence est exposé aux risques naturels et technologiques

Cap Excellence est exposé aux risques de tremblement de terre, cyclone, submersion marine, inondation, mouvement de terrain, séisme et tsunami. Le territoire concentre les activités technologiques à risques, notamment à Jarry et sur certains secteurs des Abymes.



Les conséquences de Maria sur le territoire de Cap Excellence



Sur combien de kilomètres s'étend le littoral de Cap Excellence ?

- A – Moins de 20 km
- B – De 20 à 40 km
- C – De 40 à 60 km
- D – Plus de 60 km



Sur combien de kilomètres s'étend le littoral de Cap Excellence ?

A – Moins de 20 km

B – De 20 à 40 km

C – De 40 à 60 km

D – Plus de 60 km

65 km de façade maritime (65 476 mètres), en comptant les Ilet Petrelluzi et Cochon (5 471 m) et la façade Rivière salée (9 878 m)



Etat de la zone de mangrove 7 jours après le passage du cyclone Maria en septembre 2017

